

## FORMATION

# LES MEMBRES ELUS DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE (CSE), DE LA COMMISSION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT) ACTEURS DE LA PREVENTION



## RENOUVELLEMENT (14 H)

### Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de

- ☞ **Identifier les enjeux** de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)
- ☞ **Actualiser leur connaissance des principes** légaux, réglementaires et conventionnels applicables à leurs activité et environnement en matière de SSCT
- ☞ **Se (re) positionner** dans leurs rôles, missions, droits et devoirs avec les différents acteurs internes et externes de la SSCT **et co-construire** avec eux (*Direction, Services RH et HSE, Managers, Collaborateurs, organisations syndicales, Médecine du travail, Inspection du travail, Agent de prévention de la CARSAT, IPRP, OPPBTP...*)
- ☞ **Perfectionner leurs compétences** en matière d'attributions, de fonctionnement et de moyens d'actions du CSE sur le champs de la SSCT et de ceux de la commission CSSCT (*si existante*)
- ☞ **Consolider leurs aptitudes et pratiques à analyser les conditions de travail** pour déceler, mesurer et prévenir les risques professionnels
- ☞ **Optimiser leur posture d'acteur pro-actif et constructif** de la prévention des risques professionnels, **en mode projet** et avec une **vision d'ensemble** des thématiques abordées

### Programme (*intègre les nouvelles ordonnances*)

**1ère Partie : La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT), ou comment faire des obligations légales de véritables opportunités**

- ☞ Etat des lieux de la SSCT
- ☞ Mise en perspective avec l'environnement, l'activité et culture de l'entreprise

**2ème Partie : Les principes généraux de prévention : rappel des obligations légales, droits et devoirs**

- ☞ Pour l'Employeur
- ☞ Pour le Collaborateur

### **3ème Partie : Les missions et prérogatives du CSE dans le champ de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail, et de la CSSCT (si existante)**

- ☞ La répartition des rôles et missions entre CSE et CSSCT
- ☞ L'analyse et gestion des risques professionnels, les actions de promotion et de prévention des risques
- ☞ Les visites d'inspection
- ☞ Les enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladie professionnelle (*définitions AT/MP, analyse d'accidents et pratique de l'arbre des causes*)
- ☞ Les droits d'alerte du CSE (*atteinte au droit des personnes, risque pour la santé publique ou l'environnement, notion de danger grave ou imminent*)
- ☞ Les règles de recours à l'expertise
- ☞ Les intervenants extérieurs (*intérimaires, sous-traitants, visiteurs*)

### **4ème Partie : La prévention des risques professionnels pour assurer la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail des salariés**

- ☞ Les indicateurs et documents pertinents pour un diagnostic efficace
- ☞ La Démarche d'Evaluation des Risques Professionnels (EVRP)- Les 9 principes de prévention
- ☞ Le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) - Expérimentation
- ☞ La Pénibilité au Travail à date
- ☞ La Qualité de Vie au Travail (QVT) et Prévention des Risques Psychosociaux (*enjeux, état des lieux, définitions des principaux facteurs de RPS et pathologies associées, la démarche de prévention, les dispositifs et outils existants fiables de diagnostic et de préconisation de plans d'actions (ANACT, CARSAT, INRS, exemple d'une démarche globale et d'un outil 2.0 Wellscan validés avec Paris V)*)

### **5ème Partie : La posture pour une démarche globale et un dialogue social efficace**

- ☞ Une approche en mode projet des sujets traités
- ☞ Les fondamentaux d'une communication réussie et constructive

#### **Animation**

- ☞ Selon le process « Appel, Apport, Ancrage »
- ☞ Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques en sous-groupes et d'échanges autour de situations rencontrées par les participants avec leurs propres supports s'ils le souhaitent (*DUER, par exemple*), vidéos INRS et autres adaptées aux secteurs d'activité concernés, quizz et tests pour consolider et conforter les apports à l'issue de chaque journée de formation

- ☞ Intervenante certifiée Wellscan 

#### **Public**

- ☞ Membres élus du CSE, membres de la Commission CSSCT
- ☞ Direction d'entreprise, professionnels RH, toute personne amenée à intervenir dans ces comités, sur ces sujets